



COMMÉMORATION DU MARTYRE DU SERVITEUR DE DIEU, Mgr Christophe MUNZHIRWA

« Mgr Christophe MUN-
ZHIRWA : Son combat
pour un monde plus
humain »

Lire la suite sur la page 6 - 7 >>

Remise officielle des activités du projet BILBAO à la population

Des chants et danses traduisaient la joie intense qui embrasait les cœurs de tout un peuple appelé veiller à la bonne marche des différentes œuvres en qualité de...

Lire la suite sur la page 5 >>

Atelier de formation sur la rédaction du règlement intérieur, des statuts, etc. de la coopérative

Dans le cadre du projet d'accompagnement des associations des femmes maraichères à Lwisha, nous avons...

Lire la suite sur la page 5 >>

Formation sur le système fiscal congolais applicable dans le secteur privé

Animés par le désir d'aider tous les Gestionnaires d'entreprise (Organisation) qui participent, directement ou indirect...

Lire la suite la page 4 >>

EDITORIAL

Le mois d'octobre est assez particulier en ceci qu'il annonce sans vraiment le dire la fin de l'année. Ou presque. Pour nous dans la Province du Haut-Katanga, il présage déjà une nouvelle saison des semailles. Mais comme nous le savons, à peine une petite pluie est venue arroser la terre un 12 octobre. Tout le monde se plaint des chaleurs torrides que nous n'avions pas connu avant. L'expérience du réchauffement climatique n'est plus une fiction ou un discours importe. C'est devenu notre réalité de chaque jour.

Les Jésuites à travers le monde terminent le mois d'octobre par la célébration de la fête de Saint Alphonse Rodriguez (25 juillet 1533 - 31 octobre 1617). Il fut un frère qui vécut presque toute sa vie apostolique dans un même endroit, au collège de Majorque, en Espagne. Il était « portier ». Il était déjà un homme suffisamment éprouvé par la vie lorsqu'il sentit l'appel à devenir Jésuite. Sa familiarité avec Dieu lui avait enseigné l'essentiel. Profondément humble, toujours serviable, et ayant une sagesse qu'il puisait dans la prière, notre saint répondait à chaque coup de sonnerie qu'il entendait, « attendez, Jésus, j'arrive ».

Tout visiteur représentait la personne du Christ à aimer et à servir avec ferveur et diligence. Tout comme Mgr Munzihirwa qui sut faire la part des choses – pendant le génocide Rwandais – entre l'humain qui, sauvé par le sacrifice de la Croix, est continuellement appelé à la conversion et le péché qui s'empare sournoisement, de force, le cœur de l'homme pour le détourner du projet divin. Dans la vulnérabilité de l'humanité qui est continuellement menacée dans notre pays, et où notre dignité bafouée, notre liberté menacée, seule une participation à la vision chrétienne de l'homme nous remettra debout.

Alphonse Rodriguez comme Christophe Munzihirwa n'ont pas en commun seulement leur appartenance à la Compagnie de Jésus. Ils avaient tous deux une vie de prière intense. En eux deux se résume tout l'élan spirituel et toute la tradition mystique de la Compagnie de Jésus. « Être porté vers le "Magis" – le davantage – sans oublier de demeurer ancré dans le concret de petites choses du quotidien » ! Cultiver une liberté intérieure, une indifférence positive qui rend la personne disponible pour faire la Volonté de Dieu et le met au service de ses frères et sœurs à la manière du Christ. Un détachement de tout et un attachement amoureux à la personne du Christ. Une espérance ouverte sur la communion des saints comme le mois d'octobre s'éclipse pour faire place à la commémoration de tous les saints et toutes les saintes, sur le premier jour de novembre, et le rappel de tous nos frères et toutes nos sœurs qui nous ont précédés dans l'au-delà le jour suivant.

C'est ainsi que le CARF, comme toute la Province Jésuite d'Afrique Centrale d'ailleurs, clôture ce mois d'octobre par la célébration intime et privée de notre frère Rodriguez et celle publique de la mémoire d'un frère, un ami, un compagnon, un père, et un modèle – le Serviteur de Dieu, Mgr Christophe Munzihirwa.

Lire la suite sur la page 2 >>

Nous nous estimons chanceux d'avoir des modèles de foi, d'espérance, et d'engagement au service des autres comme ces deux figures que je viens d'évoquer. Il y a exactement 28 ans cette année, le 29 octobre 1996, que Mgr Munzihirwa se dessaisissait de sa vie pour ses amis, comme le Christ lui-même. « Ma vie, nul ne la prend, c'est moi qui la donne » (Jean 10 :18). Il avait vécu en homme libre, authentique, et dépouillé de son ego. Dans sa simplicité, il trouvait le courage d'aimer et de ne faire que ce qui plaisait à Dieu : servir la vérité, la justice, la paix. Il incarnait à la perfection cette parole du prophète Michée (6 :8) « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien, et ce que l'Éternel demande de toi. C'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. » Depuis sa mort pour défendre la justice et exprimer la compassion de Dieu pour l'humanité brisée, une tradition s'est installée. Chaque mois d'octobre, et pendant 28 ans, la communauté commémore avec des messes, des réflexions sur la condition humaine en général et la réalité de nos pays d'Afrique en particulier, des conférences sur la dignité de nos peuples, et la signification de notre foi Chrétiennes. Comme l'écrivait ce prophète de notre temps, « Pour les actes de la vie, mourir est important car c'est un acte qui se prépare pendant l'existence qui précède. Et le silence final est une parole d'une grande richesse pour celui qui sait écouter de l'intérieur. La mort est la lune dit un proverbe, personne n'a jamais vu sa face cachée. Elle n'est qu'un autre visage de la vie : celui que nous ne voyons pas ».¹

Ce mois d'octobre, le philosophe Jean Murhega a accepté de nous entretenir sur la portée de ce silence final du prophète, qui est une parole inépuisablement riche pour ceux et celles qui savent écouter de l'intérieur. « Le Combat » extraordinaire de cet homme ordinairement simple « pour un monde plus humain ». Sa vie fut un combat pour humaniser le monde. C'est important de le souligner. Depuis la nuit de temps, des forces maléfiques fusionnent pour frustrer le plan et le projet de Dieu sur la vie. Ces forces du mal – que nous résumons et assumons dans l'appellation du Diable, ou Satan, ou le Mauvais – et que Saint Ignace appelait « l'ennemi de la nature humaine », détruisent tout ce qui est harmonieux dans l'humain et autour de lui, en l'enfermant dans l'orgueil et le péché.

La mort de Mgr Christophe Munzihirwa, le 29 octobre 1996, annonçait le déchainement de ces forces du mal contre tout ce qui est beau dans l'humain : l'humble, la vérité, l'amour du prochain. Satan a horreur qu'on l'irrite et qu'on frustre ses plans. Les seules armes pour le résister sont les mêmes attitudes qui étaient celles du Christ. La simplicité d'être, l'humilité dans le service, et l'amour du prochain. Quand l'ennemi du genre humain se sent défié par une attitude d'une totale indifférence entre « vie longue ou vie courte ; santé ou maladie ; richesse ou pauvreté... » puisque nous avons Dieu – il n'hésite pas à détruire avec la plus grande violence et méchanceté ce qui lui rappelle dans l'humain la victoire du Christ. La Croix du Christ, aimée et embrassée, est une humiliation pour le diable. C'est ainsi que des confrères musiciens avaient chanté sur Mgr Christophe Munzihirwa, « depuis que le Christ est ressuscité, la mort n'est plus qu'un passage. » Commémorer un tel homme, chaque année, s'inscrit évidemment dans la mémoire intemporelle que nous faisons de la Victoire du Christ. Et cette victoire nous rappelle que l'humain a pour vocation une libération totale.

Dans son engagement social, le CARF continue à s'inspirer des exemples des témoins de la lumière. Dans sa mission, il veut aussi participer à ce combat pour la libération de l'homme et de la femme Congolais et Congolaise. Ainsi, qu'il s'agisse des formations que nous organisons, et qui se sont centrées en ce mois d'octobre sur la comptabilité, la fiscalité, et l'informatique, ou qu'il s'agisse des acquisitions de nouveaux ouvrages pour la Bibliothèque qui d'ailleurs porte le nom de Mgr Munzihirwa, tout notre travail est animé par l'unique désir de participer à la mission du Christ, qui est aussi celle

de l'Église et de la Compagnie, libérer nos frères et sœurs de toute forme d'oppression. N'était-il pas venu pour que « nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance ? » (Jean 10 :10). Nous sommes heureux de vous partager aussi quelques témoignages de nos partenaires locaux, ceux et celles qui participent à nos formations et qui abondent dans le sens de la mission que nous partageons.

Enfin, nous espérons qu'ensemble, nous allons écouter de l'intérieur les nouveaux appels que les retards des pluies, le réchauffement climatique, les demandes globales des ressources stratégiques, les aspirations de nos communautés et de notre peuple nous adressent. Comme Saint Ignace nous le demande dans les Exercices Spirituels, nous avons besoin de la grâce pour ne pas être « sourds » à ces appels. Mgr Fulgence Muteba, Archevêque métropolitain de Lubumbashi nous rappelait avec force à l'ouverture de l'année pastorale 2024-2025 que nous devons nous approprier davantage l'esprit de la responsabilité écologique. Car « Vraiment, il n'y a pas d'environnement sans nous ! » De la même manière, il n'y aura pas de justice sociale, historique, environnementale, etc. sans notre implication. Il n'y aura pas de vérité sur les faits de l'histoire si nous choisissons le confort du pouvoir et de la vie facile. Il n'y aura pas de libération de l'homme et de la femme – surtout les plus vulnérables dans nos communautés – si nous choisissons d'ignorer les enjeux du moment. Alors que la fin de l'année 2024 approche à grand pas, nous sommes appelés dans l'espérance Chrétienne à tourner notre regard vers le renouvellement des saisons de notre personne, aussi bien intérieures qu'extérieures.



**P. Toussaint KAFARHIRE MURHULA, S.J.,
Directeur Général du CARF**

Formation en comptabilité

Alors que 4 membres de notre Staff suivent une formation sur la technique de la conduite automobile ainsi que le code de la route depuis le Jeudi 17 Octobre, l'équipe du Département des finances venait de se mettre à jour autour du logiciel Sage Comptabilité 100 pour l'automatisation des opérations comptables.

Commencée dans la soirée du 7 Octobre, cette formation a duré 4 jours au rythme de 2h par jour, soit de 16h00 à 18h00. Pour une bonne maîtrise des fonctionnalités de cet outil de marque, les participants sont revenus sur les notions de Comptabilité Générale, la Comptabilité Analytique et la Comptabilité Budgétaire. Un accent particulier a été mis sur la production de rapports essentiels, tels que la balance, le Grand livre des comptes et la saisie classique.



Pour ce qui est de la Comptabilité Générale, le module incluait des exercices pratiques pour garantir une maîtrise des écritures comptables permettant aux participants de simuler des opérations réelles et d'analyser leurs impacts sur les états financiers. Il a été à cet effet une nécessité qu'une attention particulière soit portée sur les principes de la Comptabilité Générale et leur importance dans le cadre légal et réglementaire. Quant à la Comptabilité Analytique, il s'agissait essentiellement des études de cas qui illustraient l'application de la Comptabilité Analytique dans des situations réelles, renforçant ainsi la compréhension des participants sur l'importance du contrôle des coûts. Le module prévu pour la Comptabilité Budgétaire proposait des outils et des méthodologies pour établir des budgets réalistes et des revues régulières en vue d'une planification financière à long terme. L'outil Sage 100 sur lequel étaient focalisées ces assises est équipé des fonctionnalités assez améliorées pour la production des rapports financiers, la gestion des états financiers clés tels que la balance (qui offre un aperçu des comptes à date) ; la production du grand livre des comptes qui reprend de façon détaillée, les différents mouvements comptables ; l'accès facile aux rapports analytiques pour la Comptabilité Analytique et Budgétaire afin de mieux comprendre les performances de l'entreprise.

Des travaux dirigés ont été intégrés dans le programme pour permettre à chacun des participants de s'appropriier le bagage reçu. Des rapports financiers ont été réalisés à cet effet ; des Reportings personnalisés et répondant aux besoins spécifiques des entreprises bien choisies.

Pour clore ce partage, disons que la formation en Sage 100 Comptabilité est un atout stratégique pour toute organisation souhaitant optimiser sa gestion comptable. En mettant l'accent sur la Comptabilité Générale, Analytique, et Budgétaire, et en soulignant l'importance des outils de reporting, nous sommes sans aucun doute suffisamment préparés à prendre des décisions éclairées à partir des données financières de notre organisation. Grâce à des exercices pratiques et des études de cas, cette formation nous a garantis une compréhension approfondie et une compétence accrue dans l'utilisation de cet outil informatique.

Nous nous recommandons de continuer à pratiquer les fonctionnalités apprises en Sage 100 après la formation afin de consolider nos compétences.

Tesya MIZUMI NDIKANA
Comptable/CARF

ATELIER DE FORMATION EN INFORMATIQUE DE BASE

Le défi majeur du CARF, c'est la promotion du développement économique, sociopolitique, et culturel du peuple congolais. En ce sens, son credo est que développer un être humain, c'est essentiellement le rendre maître et éditeur de sa destinée, créateur et responsable de son mieux-être économique, de son progrès moral et de son épanouissement spirituel.

C'est donc dans ce contexte très motivant que la recherche du développement de la qualité des formations dispensées et ses adéquations aux besoins du monde du travail constitue un souci permanent du CARF.

Du 08 au 18 octobre 2024, une nouvelle session de formation non payante en informatique de base a été offerte aux nécessiteux venus des différentes artères de la ville de Lubumbashi. Regroupés autour de M. Lucien KAWEL, Informaticien du Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation, au total 07 jeunes filles et 05 jeunes garçons ont suivi ladite formation avec un intérêt bien particulier et à l'issue de laquelle ils ont tous été certifiés. En termes de contenu, les bénéficiaires de cette action sociale ont été amplement outillé et ont pu manipuler les logiciels de base : Microsoft Windows, Microsoft Word et Microsoft Excel.



Il sied de rappeler tout de même que l'ordinateur est aujourd'hui totalement intégré au poste de travail, au point d'être devenu indispensable. Prendre le temps de se former sur la manipulation de cet outil informatique, c'est gagner chaque jour en productivité et en confort. L'objectif de cette de formation de base en informatique était de permettre aux apprenant d'utiliser un ordinateur au quotidien pour organiser des fichiers (photos, vidéos, document, etc.) et savoir utiliser les fonctions de base de la bureautique. C'est ainsi que l'accent a été mis sur les principales actions que l'on pratique au quotidien sur un ordinateur, qu'il s'agisse dans un contexte professionnel ou pour des besoins d'usage personnel.

Pour rappel, au total 37 personnes de différentes catégories : étudiantes, étudiants et professionnels enregistrés selon l'ordre d'arrivée ont bénéficié de cette session de formation non payante, initiée par le CARF en avril 2024 dans le cadre social.

Lucien TSHINYAM KAWEL
Informaticien/CARF

Impressions et réactions des participants



Nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, les impressions de l'un des participants : « Déjà d'entrée de jeu, nous jeunes, ayant voulu suivre une formation en informatique afin de découvrir et couvrir certains déficits dans ce domaine, notre joie est immense pour avoir été sélectionnés à prendre part à cette activité offerte par le CARF.

Nous tenons à remercier le comité organisateur plus particulièrement le chargé de la formation, le Père Ernest KOMBO, S.J. pour son implication dans la promotion de la jeunesse et notre formateur, M. Lucien KAWEL qui nous a généreusement transmis son savoir avec aisance et bonne humeur.

Ce bagage intellectuel de marque nous a outillés sur l'usage des logiciels de base de Microsoft et bien d'autres fonctionnalités de l'ordinateur qui nous accompagnent désormais toute la vie durant. Passionné des ressources humaines avec tous les outils qui couvrent cette tâche, cette formation m'a apporté un plus et je ne pourrais m'empêcher d'en exprimer ma reconnaissance.

A voir la réalité de notre monde en perpétuelle mutation, la maîtrise du fonctionnement de l'outil informatique est en train de prendre depuis quelques décennies, une place décisive dans l'accès au monde professionnel. C'est ainsi que nous aimerions suggérer au Département de Formation du CARF de mettre l'accent sur le module Excel et MS Access lors des prochains ateliers. »

Faustin ISHA

Entrepreneur et chargé des questions des ressources humaines à YOUTH DEVELOPMENT CONSULTING

FORMATION SUR LE SYSTÈME FISCAL CONGOLAIS APPLICABLE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Animés par le désir d'aider tous les Gestionnaires d'entreprise (Organisation) qui participent, directement ou indirectement, au pilotage des opérations fiscales (quel que soit le poste occupé, quelle que soit l'équipe qu'on dirige), nous avons organisé en étroite collaboration avec le cabinet CM Consulting-Formation SASU, un séminaire pratique en vue d'accompagner ces responsables à devenir de bons managers afin d'améliorer leur performance fiscale. Ce banquet intellectuel s'est servi dans la salle du Campus numérique du CARF du 14 au 18 Octobre 2024 par M. Charles MUZINGA TCHANGA, Directeur Général et Enseignant-chercheur CM Consulting-Formation SASU.

Dans toutes les sociétés modernes aujourd'hui, la question fiscale reste une préoccupation des gestionnaires d'entreprises. Payer les impôts ou les déclarer régulièrement, constitue à la fois pour les entreprises, un acte civique et une obligation légale. C'est dans ces conditions que l'on s'attend à ce que les gestionnaires d'entreprise en RDC et toutes les parties prenantes apprennent à faire face aux exigences fiscales. A chaque nation ou Etat correspond un système fiscal bien déterminé ; et puisque nous voulons placer l'accent sur le système fiscal de notre pays, il convient de souligner son caractère déclaratif; c'est-à-dire qu'il revient au contribuable la charge de présenter librement à l'Administration fiscale les éléments de l'assiette des impôts auxquels il est redevable.

Parallèlement à cela, la législation fiscale reconnaît à l'Administration le pouvoir de procéder au contrôle de la déclaration ainsi souscrite. Ce pouvoir constitue un contrepoids au système déclaratif aux fins de la sauvegarde des intérêts du Trésor. Le contrôle fiscal sur place consiste à s'assurer de la régularité de la comptabilité présentée et à la confronter à certaines données de fait ou matérielles afin de juger de la sincérité des déclarations souscrites et de procéder, le cas échéant, à l'établissement des impôts ou autres droits élundés, dans le cadre des procédures fiscales.



Nous vous présentons à travers les lignes qui suivent, les impressions de Mme Rachelle BADIBANGA, Chargée de Vente, Comptabilité et Marketing à Somirep Sarl qui a tiré profit de ladite formation : « C'était un immense plaisir pour moi personnellement prendre part à cette formation en fiscalité du 14 au 18 Octobre 2024 au centre Arrupe pour la Recherche et de Formation(CARF).

La fiscalité Congolaise étant l'ensemble des pratiques utilisées par l'administration fiscale pour drainer la caisse de l'Etat Congolais de toutes les recettes possibles, les connaissances acquises durant ces cinq jours de formation me seront d'une grande importance dans ma carrière professionnelle étant donné que le bagage reçu m'a offert des éclaircissements sur les principes qui régissent l'impôt, la procédure de perception et calculs des impôts ainsi que des taxes, et surtout les pièges à éviter quand il s'agit de déclarer les taxes et impôts.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude à l'endroit du formateur, M. Charles MUZINGA pour son implication et son dévouement durant toute la durée de cette formation. Je remercie également les organisateurs de ladite formation pour leur sensibilité à nos conditions financières contraignantes, le cadre adéquat et propice pour l'apprentissage, et surtout pour avoir accommodé une tarification abordable.



Cette formation fut d'une très grande utilité pour mon évolution professionnelle et je suis bien convaincue que les différents outils et compétences acquis au cours de cette formation me seront très bénéfiques dans l'exercice de mes fonctions au sein de notre Entreprise ».

Rachelle BADIBANGA
Chargée de Vente, Comptabilité et Marketing
à Somirep Sarl

ATELIER DE FORMATION SUR LA RÉDACTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, DES STATUTS, ETC. DE LA COOPÉRATIVE

Dans le cadre du projet d'accompagnement des associations des femmes maraichères à Lwisha, nous avons organisé une session de formation sur la rédaction du règlement intérieur, des statuts et bien d'autres outils de gestion comptable au bénéfice desdites associations.

La session a eu lieu à Lwisha et s'est étendue sur une durée de trois jours, soit du 01 au 04 Octobre 2024 au rythme de 08 h 00 à 16h 00, avec une pause-café de 20 minutes et une pause déjeuner de 45 minutes. Elle a réuni 45 membres dont 35 femmes et 10 hommes provenant des associations MANDÉLEO, TUKANKAMANE, TWENDELE, IMANI et TUJENGE et a été animée par M. Adrien LENGE, Chargé des projets au CARF.

Deux objectifs assignés à cette activité : (1) Offrir aux associations des outils nécessaires qui permettront aux membres de rédiger les textes juridiques nécessaires à la constitution et à la formalisation, non seulement comme association mais aussi comme une future coopérative ; (2) Offrir aux participants une occasion de se familiariser avec la procédure d'enregistrement d'une coopérative en RD Congo.

La formation a permis aux bénéficiaires d'acquérir les bases nécessaires à la préparation et à l'élaboration des statuts de la coopérative, les démarches technico-administratives et financières, etc. Au cours de ces assises, nous avons élaboré des drafts (modèle-types) des statuts à adapter par chaque association ; et à cet effet, l'accent a été mis sur :

- Les éléments de promotion de l'adhésion des femmes et leur participation accrue aux processus de gestion et de prise de décision.
- Les éléments d'inclusion et des clauses d'égalité des sexes

pour démontrer que les femmes et les hommes ont les mêmes droits y compris le droit de siéger dans les comités de gestion et qu'il y a égalité de traitement au sein des associations ou futures coopératives.

Notons que cet atelier de formation est intervenu juste avant la remise officielle des activités du projet BILBAO à la population locale de Lwisha et dont nous vous présentons le condensé dans les lignes qui suivent.



Adrien LENGE MUTOMBO
Chargé des Projets

REMISE OFFICIELLE DES ACTIVITÉS DU PROJET BILBAO À LA POPULATION LOCALE

Le quatrième jour du mois d'octobre 2024, une délégation du CARF s'était rendue à Lwisha pour procéder à la remise des activités du projet BILBAO aux communautés locales. A peine arrivés sur le lieu, nous étions restés un bon moment à contempler la beauté originelle de la nature à Lwisha qui est en train de perdre toute sa parure par suite de l'invasion des sociétés minières.

Il faisait frais jusque 11h00 en plein mois d'octobre, un mois réputé pour ses fortes chaleurs à partir des premières heures jusqu'aux retombées des journées. La fraîcheur qui faisait la particularité de cette journée donnait l'impression que quelque chose d'inhabituel allait se produire sur l'ensemble de l'espace géographique de Lwisha. Qu'est-ce qui justifierait donc cette sortie de l'ordinaire ? Ce n'est qu'au moment de la révision de notre journée que la lumière nous fut donnée de nous rendre compte que c'était en fait l'événement de la remise des œuvres qui avait fait l'exploit de retenir à la fois l'attention du peuple aussi bien que celle de la nature.

Des chants et danses traduisaient la joie intense qui embrasait les cœurs de tout un peuple appelé veiller à la bonne marche des différentes œuvres en qualité de bons pères et bonnes mères des familles. Le pas en arrière que fait le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation à cette étape finale du projet ne traduit pas un retrait total. A un rythme bien précis, le CARF déploiera son équipe sur terrain pour se rassurer de la bonne marche des différentes œuvres.

Alors que le CARF venait de répondre au besoin de la desserte en eau potable qui devenait de plus en plus une denrée assez rare dans le village de Lwisha par l'octroi d'un forage d'eau alimenté par l'énergie solaire, des pompes submersibles solaires ainsi que des bornes fontaines munies des robinets de

distribution (depuis Juillet 2023 dans le cadre du projet intitulé : « Amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement dans l'enclave minière de Lwisha, en République démocratique du Congo » réalisé grâce à l'appui financier de ALBOAN et NAVARA), il était alors question de se concentrer sur le secteur d'auto prise en charge des ménages affectés négativement par les activités minières dans les villages de Lwisha, Kabila et Kalubumbashi. Deux activités principales nous ont permis d'apporter un soutien nécessaire à ce peuple abandonné à son triste sort aussi bien par les acteurs miniers et les autorités politico-administratives : la mise en place d'un poulailler aux standards modernes et l'investissement dans l'agriculture maraichère. Au jour de la remise, nous en étions à la quatrième génération des poules pondeuses. Notons que ce projet a connu un très grand succès au regard du soutien financier qu'il apporte aux ménages du village de Lwisha. Au village Kabila, l'agriculture maraichère a été une grande réussite grâce à l'ingéniosité de M. Mutombo Adrien, notre chargé des projets et agronome de formation. Conformément aux objectifs assignés au projet « Du potager au marché : l'eau au service de l'agriculture durable » lancé depuis Août 2023 et dont nous avons réalisé avec l'appui de la BILBAO et ALBOAN, la culture maraichère contribue aujourd'hui à l'autosuffisance alimentaire dans le village Kabila. Des captages d'eau ont été mis en place pour le soutien des activités agricoles ainsi que les besoins ménagers.

Au village Kalubumbashi où la population vivait essentiellement des activités minières jadis, aujourd'hui, une misère qui fait pitié et qui donne à penser saute aux yeux, surtout au tout premier contact avec ce peuple perdu dans le désespoir. Nous avons beaucoup d'ambitions pour ce village ainsi que les villages voisins et nous comptons les concrétiser dans nos prochains exercices. A ce jour, nous avons réussi à réaliser les captages d'eau dont l'entretien est désormais entre les mains des usagers.



Julien Kagere, S.J.
Collabore aux projets et chargé des publications



COMMÉMORATION DU MARTYRE DU SERVITEUR DE DIEU, MGR CHRISTOPHE MUNZHIRWA

29 Octobre 1996 – 29 Octobre 2024, 28 ans jour pour jour depuis l'offrande de la vie du modèle et martyr de l'Église en RD Congo, Mgr Christophe MUNZHIRWA afin que rayonnent les valeurs de paix, réconciliation et justice.

Banquets spirituel, intellectuel et festif ont peint la journée du 29 Octobre 2024 au Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation. Tout a commencé aux environs de 15h00 locales par une célébration eucharistique présidée par le Père Lucien MADIANGUNGU, S.J. ; et juste après l'actualisation du mystère de notre salut, il était bon temps de passer au banquet intellectuel qui a été soigneusement préparé et servi à l'assemblée par le professeur Jean MURHEGA sous le thème : « Mgr Christophe MUNZHIRWA : Son combat pour un monde plus humain ». Inspiré de son ouvrage qui venait de paraître aux éditions L'Harmattan et qui s'appelle : « Aux contrées de crise profonde de modèle : Mgr Munzehirwa, une chevauchée en solitaire », ce partage était essentiellement focalisé sur les différents aspects du combat mené par cet illustre martyr congolais en vue de l'avènement d'un monde plus humain, plus juste et plus fraternel.

Pendant ses deux années d'épiscopat au siège de Bukavu, Monseigneur Christophe Munzehirwa, S.J., a adressé plusieurs lettres pastorales à ses fidèles. Il y véhiculait un message de paix, de justice, de réconciliation et de lutte contre l'occupation illégale, par les groupes armés, des terres appartenant aux communautés autochtones dans la Région des Grands-Lacs. Cette littérature révèle une évangélisation épistolaire efficace dans un contexte de rébellion où le prélat catholique représentait, dans toute la région, le seul soutien moral et spirituel pour de nombreux hommes et de nombreuses femmes meurtris et abandonnés par les autorités tant nationales qu'internationales.

Conscient du coût que lui aurait valu sa lutte pour la bonne cause, Monseigneur Munzehirwa s'est donné la parole ; et d'une voix qui traduisait une véritable liberté intérieure nourrie par le combat pour la justice, il n'a cessé de condamner les atrocités que commettaient jours et nuits, les hommes du FPR. Les mains pures et faisant preuve de son innocence, ce patriarche n'a pas touché à l'arme à feu qu'il aurait pourtant bien maniée et dont il devrait avoir une bonne maîtrise en tant que fruit d'une formation militaire qui lui avait été imposée jadis, à la fleur de son âge, par le régime autoritaire du maréchal Mobutu Sese-Seko. A en croire certains témoignages, alors qu'il assurait la direction spirituelle du scolasticat jésuite de Kinshasa, Mgr Christophe a renoncé à la liberté de se faire échapper à l'enrôlement de force des étudiants dans l'armée zaïroise qui est intervenu en 1971. En vrai berger qui sent l'odeur de ses troupeaux, il choisit délibérément de partager cette expérience avec les jeunes étudiants.

Cet événement intervenu vingt ans plus tôt avant l'avènement de la guerre qui retranchera du peuple zaïrois de l'époque, un véritable témoin et martyr de la vérité pouvait déjà donner des pistes sur ce qu'il était réellement : un homme doué d'un grand sens de service ; un touche-à-tout, surtout lorsqu'une vie était en danger.



C'est sans doute ce grand sens de leadership que le Père Supérieur général des jésuites vit en lui pour lui confier le gouvernement de la province d'Afrique centrale qui regroupait à l'époque le Rwanda, le Burundi et le Zaïre (l'actuelle RD Congo). A la fin de l'exercice de cette mission, six ans plus tard, le Père Christophe Munzihirwa fut élevé à la dignité épiscopale comme évêque-coadjuteur de Monseigneur Pigirisha pour le diocèse de Kasongo (dans le Maniema) avant sa nomination imminente au service du peuple de Dieu de Bukavu et ses environs.

Ses écrits inspirés des saintes écritures, ses exhortations prononcées lors des homélies et retransmises par les médias locaux et nationaux furent écho d'une voix qui dérangeait dans les oreilles des hommes commandités par M. Paul Kagame, l'actuel président du Rwanda. Le message clé de ses prises de paroles aussi courageuses que la RD Congo n'a plus connues jusqu'à ce jour consistait en une proposition d'un chemin de paix pour la région des Grands Lacs.

Mort en odeur de sainteté, le témoignage de sa vie recueilli de ceux qui l'ont connu de son vivant ne fait engendrer aucun doute que le Serviteur de Dieu Monseigneur Christophe ait été reçu dans la demeure de son Maître, le Christ. Entre 2015 et 2018, l'Eglise a procédé aux enquêtes pour sa béatification, une procédure qui fait espérer à un aboutissement favorable.



Julien Kagere, S.J./Collabore aux projets et chargé des publications

ACTUALITÉ MINIÈRE

Le ministère américain du travail a inscrit le cobalt congolais sur sa liste 2024 des biens produits par le travail des enfants ou mieux, le travail forcé. Cette inscription sur la liste concerne à la fois les secteurs miniers artisanaux et industriels. La République Démocratique du Congo a protesté contre l'étiquetage par les États-Unis du travail des enfants dans les mines, en affirmant que ladite évaluation ne tient pas compte des mesures prises pour améliorer la gouvernance du secteur et porte atteinte à la réputation internationale du secteur minier congolais.

L'inclusion du cobalt de la RD Congo sur la liste des produits soumis au travail forcé a été motivée par une étude financée par l'Ilab en 2023 et qui a révélé que les travailleurs des mines industrielles et artisanales étaient soumis au travail forcé. L'étude a mis en évidence des indicateurs de travail forcé, notamment des heures supplémentaires excessives, des travaux dangereux, des licenciements, des salaires impayés, des amendes, la servitude pour dettes et d'autres conséquences négatives pour les droits de l'homme.

ACTUALITÉ DU CARF

A) Autres activités organisées au CARF durant le mois d'Octobre

(1) Atelier de formation sur la collecte des données
Organisateur : ANAPI
Date : Du 08 au 10 Octobre 2024

(2) Sensibilisation sur le Cancer du Sein
Organisateur : ORANGE
Date : 23 Octobre 2024

(3) Sensibilisation et vulgarisation des entrepreneurs
Organisateur : ANADEC
Date : 24 Octobre 2024

(4) Organisateur : ACTOMIC
Date : 25 Octobre 2024

(5) Conférence sur la prévision budgétaire de 2025
Organisateur : SONAS
Date : Du 28 Octobre au 02 Novembre 2024

B) Acquisition des livres

Conformément à notre plan opérationnel 2024 (cfr Rapport annuel des activités 2023), nous avons réussi à équiper la bibliothèque de quelques ouvrages dont nous vous présentons ci-dessous :

MAPOTI SAYA MBONGO MONGA MOLAI, Fiscalités des secteurs des hydrocarbures et des mines en RD Congo avec la réforme fiscale du 30 Novembre 2023 : Présentation, analyses et suggestions, Ed. Médiaspaul, 2024.

MAPOTI SAYA MBONGO MONGA MOLAI, Fiscalité des entreprises en Rép. Démocratique du Congo : Théories et système fiscal congolais avec la réforme du 30 Novembre 2023, Ed. Presses Universitaires de Kinshasa, 2024

PAQUIN Stéphane, Introduction à l'économie politique internationale, Ed. Armand Colin, 2021

MOSES Kenneth P. et Al., Le grand manuel illustré d'Anatomie générale et clinique, Ed. Elsevier Masson, 2015

POCOCK Gillian, Physiologie humaine et physiopathologie – Les fondements de la médecine, Ed. Elsevier, 2019
LANSAC J. ; MARRET H., Gynécologie pour le praticien, Ed. Elsevier, 2018
Collège des ophtalmologistes universitaires de France, Ophthalmologie, Ed. Elsevier Masson, 2021
PROFIZI J.P. et Al., Biodiversité des écosystèmes intertropicaux – Connaissance, gestion durable et valorisation, IRD (Institut de Recherche pour le Développement), 2021
BUFFELAN-LANORE Yvaine ; LARRIBAU – TERNEYRE Virginie, Droit civil des obligations, Ed. Dalloz, 2022
RAMADE François, Éléments d'écologie – Écologie Fondamentale, Ed. Dunod, 2020
TIRARD Claire et Al., Introduction à l'écologie, Dunod, 2021
JAROUSSEAU H. et Al., Le recyclage des résidus organiques – Regard sur une pratique agro-écologique, Ed. Quae, 2016
SALVA Michel et Al., Comprendre l'analyse financière – Une méthode d'apprentissage pour tous les acteurs de l'entreprise, Ed. Vuibert, 2022
MARIEB Elaire N., Biologie Humaine – Principes d'anatomie et de physiologie, Ed. Nouveaux Horizons, 2008
LEROY Jacques, Procédure pénale, Ed. LGDJ lextenso, 2021
LEGEAIS Dominique, Droit des sûretés et Garanties du crédit, Ed. LGDJ lextenso, 2022
OLIVESI Stéphane, Sciences de l'information et de la communication – Objets, Savoirs, Discipline, Ed. Presses Universitaires de Grenoble, 2013
LAMBERT – FAIVRE Yvonne ; LEVENEUR Laurent, Droit des assurances, Ed. Dalloz, 2017
MBUYAMBA KALOMBAYI William, Comptabilité des entités à but non lucratif dans l'espace OHADA, Ed. Mediaspaul, 2023
RIGAUX Natalie, Introduction à la Sociologie par 6 grands auteurs, Ed. De Boeck, 2021
MAUSS Marcel, Sociologie et Anthropologie, Ed. Presses Universitaires de France, 2021
THIBIERGE Christophe, Comprendre toute la finance – L'essentiel de la finance d'entreprise pour tous, Ed. Vuibert, 2019
BRAUD Philippe, Sociologie politique, Ed. LGDJ lextenso, 2022
CHABROL Claude ; MIRUMA Radu, Psychologie de la communication et persuasions – Théories et applications, Ed. De Boeck, 2008
FOURNEL Andréa, Introduction générale à l'économie – Intégrer rapidement les grands concepts et les réflexes d'analyse, Ed. Ellipses, 2021
LEROY Jacques, Droit pénal général, Ed. LGDJ lextenso, 2022
SGRECCIA ELIO, Manuel de Bioéthique Tome 2 - Aspects médico-sociaux, Ed. Mame-Desclée, 2012
SAIDOU NOUROU TALL, Droit du contentieux international africain – jurisprudence et théorie générale africaine, Ed. L'Harmattan, 2018.
BOUGNOUX Daniel, Introduction aux sciences de la communication, Ed. La Découverte, 2021
PERROT Roger et Al., Institutions juridictionnelles, Ed. LGDJ extensor, 2022
LAURIOL Thierry ; RAYNAUD Émilie, Le Droit pétrolier et minier en Afrique, Ed. LGDJ lextenso, 2016
GAUDEMET Yves, Droit administratif, Ed. LGDJ lextenso, 2022
POCHE Denis, Droit des sociétés commerciales et coopératives dans l'espace OHADA, Ed. Bruylant, 2019
COMBACAU Jean ; SUR Serge, Droit international public, Ed. LGDJ lextenso, 2019
FORTEAU Mathias et Al., Droit international public, Ed. LGDJ lextenso, 2022
HAINAUT Jean-Luc, Base de données – Concepts, utilisation et développement, Ed. Dunod, 2022

PERETTI Jean-Marie, Ressources humaines, Ed. Vuibert, 2022
RAGAIGNE Aurélien, Management et contrôle de gestion, Ed. Dunod, 2022
N'TEBA Anicet et Al., La justice, la réconciliation et la paix dans la région des grands lacs sous l'inspiration de l'engagement socio-politique du serviteur de Dieu, Mgr Christophe MUNWIHIRWA, S.J, Ed. Loyola, 2024
MURHEGA Jean B, Aux contrées de crise profonde de modèle, Mgr MUNZIHIRWA une chevauchée en solitaire, L'Harmattan, 2023